

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OxyBAC FOAM WASH

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	OxyBAC FOAM WASH
Numéro du produit	OXY800MLFR, OXY12LTFSC, OXY47MLSC, OXY47SPFR, OXY47ML, OXY1LSC, OXY47MLBG, OXY1L, OXY12LTF, OXY1LBG, OXY1LTRRS, OXY2LT, OXY1LFR, OXY12LTFFR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit Biocide TP 01 destiné à l'hygiène humaine
--------------------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	SC Johnson Professional GmbH Mies van der Rohe Business Park Gebäude B1 Girmesgath 5 D-47803 Krefeld Deutschland +31 13 456 1915 info.probnl@scj.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro d'appel d'urgence: Centre antipoisons Belge : 070 245 245 (à partir du Luxembourg : 8002-5500)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## OxyBAC FOAM WASH

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P401 Stocker conformément aux réglementations locales.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.</p>
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	<p>BPR001 Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.</p> <p>Il n'est pas obligatoire de porter des lunettes de protection dans des conditions normales d'utilisation, sauf en cas de risque de projection de ce produit dans les yeux.</p>

### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>2-PHÉNOXYÉTHANOL</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: 122-99-6	Numéro CE: 204-589-7
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>GLYCERIN</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471987-18-XXXX	
<b>Classification</b>	
Non Classé	
<b>2-MÉTHYL-2,4-PENTANEDIOL</b>	<b>1-10%</b>
Numéro CAS: 107-41-5	Numéro CE: 203-489-0
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	

## OxyBAC FOAM WASH

<b>PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)</b>	Numéro CAS: 7722-84-1	Numéro CE: 231-765-0	<b>1-10%</b>
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX			
<b>Classification</b> Ox. Liq. 1 - H271 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 3 - H412			
<b>D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16 ALKYL GLYCOSIDES</b>	Numéro CAS: 110615-47-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489418-23-XXXX	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318			
<b>AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYLDIMETHYL,N-OXIDES</b>	Numéro CAS: 1643-20-5	Numéro CE: 931-292-6	<b>1-10%</b>
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490061-47-XXXX  Facteur M (aigu) = 1			
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			
<b>ACIDE PHOSPHORIQUE</b>	Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2	<b>&lt;1%</b>
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485924-24-XXXX			
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## OxyBAC FOAM WASH

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact cutané</b>	Aucun.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## OxyBAC FOAM WASH

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais. Protéger de la lumière.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **GLYCERIN**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m<sup>3</sup> brouillard

##### **PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 1 ppm 1,4 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB

##### **ACIDE PHOSPHORIQUE**

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 2 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1 mg/m<sup>3</sup>

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

**Commentaires sur les composants** Aucun.

### 2-PHÉNOXYÉTHANOL (CAS: 122-99-6)

<b>DNEL</b>	Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.22 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 8.07 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 500 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.41 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.41 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10.42 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 9.23 mg/kg/jour Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 9.23 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.943 mg/l eau de mer; 0.094 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 24.8 mg/l Sédiments (eau douce); 7.237 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.724 mg/kg Sol; 1.26 mg/kg

### GLYCERIN (CAS: 56-81-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg p.c. /jour
-------------	---

## OxyBAC FOAM WASH

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.885 mg/l
	eau de mer; 0.088 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l
	Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg
	Sol; 0.141 mg/kg

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%) (CAS: 7722-84-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.4 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.21 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.93 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	- eau de mer; 0.0126 mg/l
	- eau douce; 0.0126 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.0103 mg/kg
	- Sol; 0.0023 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.047 mg/kg
	- rejet intermittent; 0.0138 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 4.66 mg/l	

### D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16 ALKYL GLYCOSIDES (CAS: 110615-47-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.176 mg/l
	eau de mer; 0.018 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 5000 mg/l
	Sédiments (eau douce); 1.516 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.065 mg/kg
	Sol; 0.654 mg/kg

### AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYLDIMETHYL,N-OXIDES (CAS: 1643-20-5)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.2 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.53 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.034 mg/l
	eau de mer; 0.003 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/l
	Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg
	Sol; 1.02 mg/kg

### ACIDE PHOSPHORIQUE (CAS: 7664-38-2)

## OxyBAC FOAM WASH

### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m<sup>3</sup>

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m<sup>3</sup>

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.73 mg/m<sup>3</sup>

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.1 mg/kg p.c. /jour

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Non pertinent.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Aucune protection pour les mains n'est requise.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 2.25-2.35
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

## OxyBAC FOAM WASH

### 9.2. Autres informations

Autres informations None.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Réducteurs forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Inconnu.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les réducteurs forts.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Réducteurs forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 11.894,51

##### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 133.333,33

##### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 225.000,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 550,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 75,0

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Non irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## OxyBAC FOAM WASH

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vivo** Ne contient pas de substance mutagène avérée.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non applicable.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non applicable.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 2-PHÉNOXYÉTHANOL

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.840,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 1.840,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 14.391,0

**Espèces** Rat

**ETA cutanée (mg/kg)** 14.391,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 1.000,0

**Espèces** Rat

## OxyBAC FOAM WASH

ETA inhalation 1.000,0  
(poussières/brouillards  
mg/l)

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 2-MÉTHYL-2,4-PENTANEDIOL

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 3.692,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3.692,0

### Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) LD50 >2000 mg/Kg bw RAT

### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs) 310,0  
mg/l)

## PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 1.193,0  
mg/kg)

Espèces Rat Rat

## OxyBAC FOAM WASH

ETA orale (mg/kg)	500,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL <sub>50</sub> mg/kg)	2.000,0
Espèces	Lapin
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
ETA inhalation (gaz ppm)	4.500,0
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	1,5

### D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16 ALKYL GLYCOSIDES

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2.000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2.000,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2.000,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2.000,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Scientifiquement injustifié.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## OxyBAC FOAM WASH

### AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 1.064,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.064,0

### ACIDE PHOSPHORIQUE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2.600,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2.740,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.740,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 25,5

Espèces Souris

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 25,5

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème sévère (rouge betterave) jusqu'à la formation d'un escarre qui empêche l'évaluation de l'érythème (4). Score œdème: Œdème modéré - élevé d'environ 1 mm (3). Index d'irritation cutanée primaire: 6.6

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### 2-PHÉNOXYÉTHANOL

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 344 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL<sub>50</sub>, 48 heures: 488 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE<sub>50</sub>, 72 heures: 443 mg/l, Scenedesmus subspicatus

## OxyBAC FOAM WASH

**Toxicité aiguë - microorganismes** NOEC, 30 minutes: 248 mg/l,

### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 34 jours: 23 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 9.43 mg/l, Daphnia magna

### PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION ...% (EAU OXYGÉNÉE...%)

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC<sub>50</sub>, 96 heures: 16.4 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 2.4 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 1.38 mg/l, Selenastrum capricornutum

### D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, C10-16 ALKYL GLYCOSIDES

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: 2.95 mg/l, Poisson d'eau douce  
CL<sub>50</sub>, 96 heures: 4.4 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 7 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 12.5 mg/l, Scenedesmus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes** , : ,

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 28 jours: 3.2 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 2 mg/l, Daphnia magna

### AMINES,C12-14(EVEN NUMBERED) ALKYL DIMETHYL,N-OXIDES

#### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 2.67 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 3.1 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heures: 0.19 mg/l, Algues d'eau douce

## OxyBAC FOAM WASH

**Toxicité aiguë - microorganismes** EC10, 24 heure: 80 mg/l, Boues activées

### ACIDE PHOSPHORIQUE

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** , 96 heure: 3.25 pH, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heure: >100 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heure: 100 mg/l, Desmodemus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes** Cl<sub>50</sub> , : 270 mg/l, Boues activées

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

## OxyBAC FOAM WASH

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) n° 528/2012 (tel que modifié) relatif à la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Lorsque les scénarios d'exposition des substances Listées/mentionnées/citées à l'article 3 sont disponibles, ils ont été évalués pour les utilisations identifiées dans cette fiche technique ou sur l'étiquette produit et les informations pertinentes appropriées sont intégrées/mentionnées dans la Fiche de Données de Sécurité
<b>Commentaires sur la révision</b>	Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	24-01-20
<b>Révision</b>	9
<b>Remplace la date</b>	13-05-19
<b>Numéro de FDS</b>	21778

## OxyBAC FOAM WASH

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité</b>	"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.